



MATELOTS DE PONT ET MATELOTS DE SALLE DES MACHINES DU TRANSPORT PAR VOIES NAVIGABLES

CNP 7532

Prennent le quart à leur tour, assurent le fonctionnement et l'entretien de l'équipement de pont, exécutent d'autres travaux sur le pont et la passerelle, et aident les officiers mécaniciens de navire à assurer le fonctionnement et l'entretien des moteurs, des machines et des autres appareils à bord de bateaux.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Indéterminées

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

9

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

19,80 \$

15,27 \$ 27,00 \$
FAIBLE HAUTE



Faits en bref du NB

NIVEAU DE SCOLARITÉ



**Un diplôme d'études
secondaires ou une formation
spécifique à la profession**

EMPLOYÉS

90

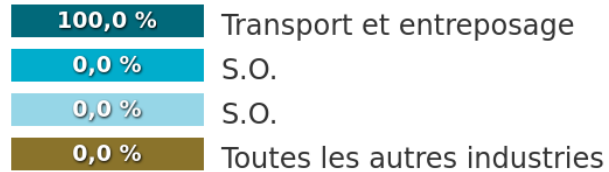
SALAIRE MÉDIAN

34 477 \$

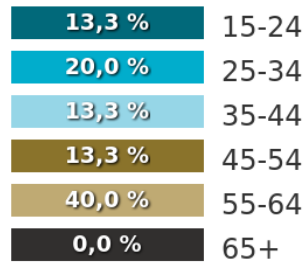
Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE



EMPLOI SELON L'ÂGE



ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Chauffeur/Chauffeuse De Chaudière De Navire
- Huileur/Huileuse De Moteurs Marins
- Maître D'équipage/Maîtresse D'équipage - Transport Par Voies Navigables
- Matelot Breveté/Matelot Brevetée
- Matelot De Pont
- Mécanicien/Mécanicienne De Marine

FONCTIONS PRINCIPALES:

Les travailleurs dans ce groupe de base exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- prendre le quart à leur tour et gouverner le bateau ou le navire autopropulsé conformément aux instructions de l'officier de pont;
- assurer le fonctionnement, l'entretien et la réparation de l'équipement de pont tel que les treuils, les grues, les mâts de charge et les aussières;
- aider les officiers mécaniciens à effectuer le travail d'entretien de routine et à réparer le moteur, les machines et les appareils auxiliaires du bateau;
- vérifier les indicateurs de l'équipement, des machines et des moteurs, consigner les données et signaler les anomalies à l'officier mécanicien de quart;
- lubrifier les pièces mobiles des moteurs, des machines et des appareils auxiliaires.